

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# R-co OPAL Capital Appreciation

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe  
Code ISIN : FR0010868455 ( Part C EUR )

## Objectifs et politique d'investissement

• Objectif de gestion : Recherche, par la mise en oeuvre d'une gestion de type discrétionnaire, d'un gain absolu et d'une performance supérieure à l'indice de référence (EONIA capitalisé +1% pour les parts libellées en euros ou LIBOR USD capitalisé +1% pour les parts libellées en USD) sur la durée de placement recommandée, avec une volatilité annuelle moyenne inférieure à 9% sur l'horizon de placement recommandé principalement par le biais d'organismes de placement collectifs mettant en oeuvre des stratégies de gestion à « rendement absolu » et/ou classique. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

• Indicateur de référence :

- pour les parts libellées en euros, la performance du FCP pourra être comparée avec le taux EONIA capitalisé +1%. L'EONIA Capitalisé (European Over Night Index Average) est le taux moyen interbancaire au jour le jour ;

- pour les parts libellées en USD, la performance du FCP pourra être comparée avec le taux LIBOR USD « overnight » capitalisé +1%. Le LIBOR USD capitalisé (London inter bank offer rate) est le taux moyen interbancaire au jour le jour sur le marché londonien pour les dépôts en dollars.

• Politique d'investissement : Le FCP investira prioritairement ses actifs dans d'autres OPC ou fonds d'investissement. Les stratégies utilisées pourront être aussi bien des stratégies classiques que des stratégies à rendement absolu, consistant à profiter d'écarts de cours constatés (ou anticipés) entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments. Ces stratégies seront appliquées à toutes classes d'actifs sans restrictions en matière de zones géographiques ou de tailles de capitalisations. L'exposition du FCP aux stratégies à rendement absolu pourra s'effectuer notamment au travers de stratégies « long/short equity » (visant à gérer simultanément des positions acheteuses sur titres à potentiel

de hausse et vendeuses sur titres à potentiel de baisse avec la possibilité de faire varier l'exposition nette au marché selon le scénario économique), « arbitrage / relative value » (visant à exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs), « global macro » (prises de positions directionnelles sur tous types d'actifs en fonction d'anticipations macroéconomiques internationales) ou « CTA » (visant à détecter et exploiter des tendances de marchés de plus ou moins long terme sur différents types de marché). Le FCP pourra également avoir recours à de nouvelles stratégies de gestion. Le processus de sélection des fonds sous-jacents s'appuie sur une analyse quantitative (calcul d'attribution des performances, calcul d'indicateurs de risques...) et qualitative (solidité des organisations, qualité des équipes et de la gestion du risque notamment opérationnel...). Le FCP pourra aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers en vue de couvrir le portefeuille ou au contraire en vue d'augmenter son exposition au marché notamment au travers de contrats à termes sur indices jusqu'à 200% de son actif net. Certains actifs du FCP exposés à des devises autres que l'euro pourront faire l'objet d'une couverture de change. L'investisseur reste néanmoins exposé au risque de change.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : Chaque jour à 12h00 auprès de CACEIS BANK. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL+3 ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 4 ans après leur investissement.

## Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) et reflète son exposition aux différents marchés internationaux. Le recours aux stratégies de rendement absolu expliquent le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

• Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	2,72%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

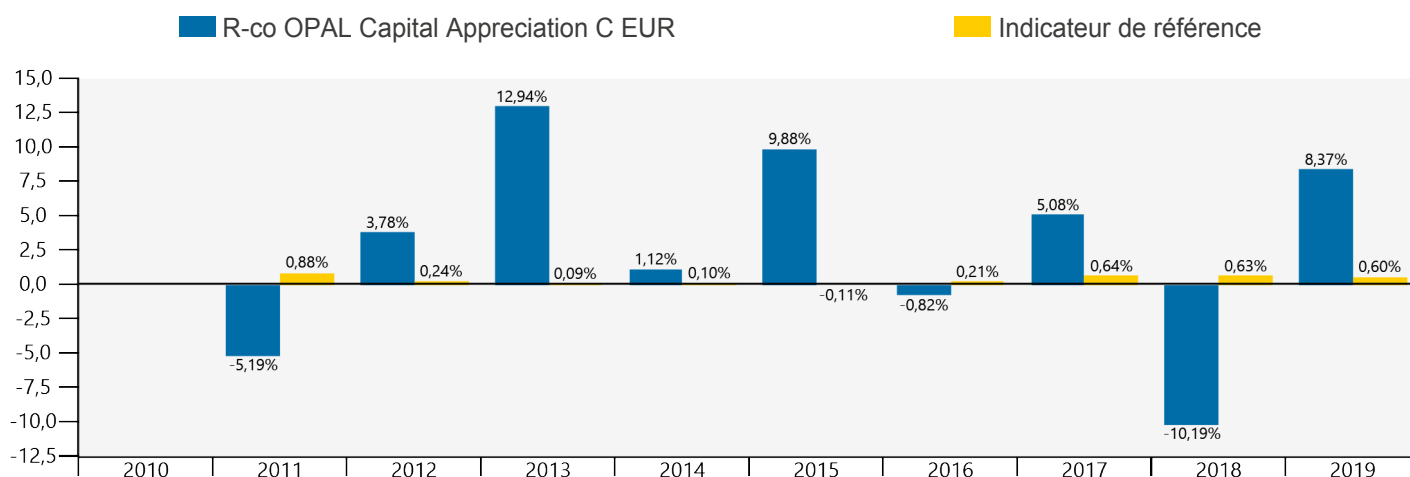
Commission de surperformance	0%
------------------------------	----

5,00% TTC de la performance au-delà de celle de l'indicateur de référence (EONIA capitalisé +1% pour les parts libellées en euros ou LIBOR USD capitalisé +1% pour les parts libellées en USD) et de la plus haute VL précédemment atteinte.

Le pourcentage de commission de surperformance prélevé est susceptible de varier d'un exercice à l'autre selon la formule décrite ci-dessus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2010.

La Part « C EUR » a été créée le 23/03/2010.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

### Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Caceis Bank France.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Il est à noter la modification de l'indicateur de référence (l'EONIA capitalisé +1% pour les parts libellées en euros et le LIBOR USD capitalisé +1% pour les parts libellées en USD) à compter du 17 juin 2016.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com). Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.